

Accord de traitement des données (DPA)

Data Processing Agreement — conforme au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD), article 28. Modèle type · Hébergement 100% Union européenne.

Modèle type. Ce document est un modèle fourni à titre informatif. Il doit être complété (identités des parties) et validé par votre conseil juridique avant toute signature.

1. Parties

Responsable de traitement	Le Client (l'entreprise utilisatrice de Pulse) — à compléter : raison sociale, SIREN, adresse, représentant.
Sous-traitant	Océan Bleu, éditeur de la plateforme Pulse — contact : oceanbleufb@gmail.com.

2. Objet et durée

Le présent accord encadre le traitement de données à caractère personnel réalisé par le Sous-traitant pour le compte du Responsable de traitement, dans le cadre de l'utilisation de la plateforme Pulse (suivi et pilotage des compétences commerciales). Il s'applique pendant toute la durée du contrat de service et jusqu'à la restitution ou suppression complète des données.

3. Nature, finalités et données traitées

- Finalités** : évaluation des compétences, plans de développement, suivi de coaching, tableaux de bord managériaux.
- Catégories de personnes** : collaborateurs commerciaux, managers et directeurs de l'entreprise cliente.
- Catégories de données** : identité (nom, e-mail professionnel), poste/rôle, scores de compétences, objectifs, notes et verbatims de coaching, statistiques d'usage.
- Données sensibles** : aucune donnée sensible n'est requise par la plateforme.

4. Localisation et hébergement des données

L'application et la base de données sont hébergées chez **OVHcloud, en France (Gravelines / Roubaix)**, au sein de l'Union européenne. **Aucune donnée applicative ne quitte l'Union européenne.** Données chiffrées au repos (AES-256) et en transit (TLS 1.3). Sauvegardes quotidiennes, rétention 30 jours, au sein de l'UE.

5. Sous-traitants ultérieurs autorisés

Sous-traitant	Rôle	Localisation	Garanties
OVHcloud	Hébergement application + base de données	France · UE	ISO 27001/27017/27018 · chiffrement
Emergent	Plateforme de déploiement (PaaS) sur infra OVH UE	UE (sur OVH)	Accès restreint · audit log
Brevo	Envoi des e-mails transactionnels	France · UE	RGPD · DKIM/DMARC · TLS
Mistral AI	Suggestions IA (verbatim anonymisés)	France · UE	RGPD · pas d'entraînement sur les données

Note : en environnement de **démonstration** uniquement, des avatars illustratifs peuvent être générés via un service d'IA d'image tiers ; aucune donnée d'utilisateur réel n'y est traitée.

6. Obligations du sous-traitant (art. 28.3 RGPD)

- Traiter les données uniquement sur instruction documentée du Responsable.

- Garantir la confidentialité (engagement des personnes autorisées).
- Mettre en œuvre les mesures de sécurité de l'article 32 (chiffrement, contrôle d'accès, journalisation).
- Assister le Responsable pour les demandes d'exercice des droits des personnes et les analyses d'impact.
- Notifier toute violation de données au Responsable **dans les meilleurs délais (objectif < 72h)**.
- N'engager un nouveau sous-traitant qu'avec information préalable et possibilité d'objection du Responsable.

7. Sécurité, audit et droits des personnes

- Chiffrement AES-256 (repos) et TLS 1.3 (transit) ; accès restreint au backend et journalisé.
- Le Responsable peut demander un audit/justificatif de conformité une fois par an.
- Le Sous-traitant aide à répondre aux demandes d'accès, rectification, effacement et portabilité.

8. Sort des données en fin de contrat

À la fin de la prestation, et au choix du Responsable, le Sous-traitant restitue ou supprime l'ensemble des données à caractère personnel, ainsi que les copies existantes, sauf obligation légale de conservation.

Pour le Responsable de traitement (Client)	Pour le Sous-traitant — Océan Bleu / Pulse
Nom :	Nom :
Fonction :	Fonction :
Date & signature :	Date & signature :

Pulse · Océan Bleu — Modèle de DPA · version du 12 juin 2026 · Hébergement OVHcloud (UE) · contact : oceanbleufb@gmail.com.
Modèle informatif, à valider par un juriste.